

ATELIER : Comment dynamiser un itinéraire fluvestre ? SLOWW ! 8 nov 2022 11h30-12h30 **En partenariat avec Vélo & Territoires**

Le fluvestre représente une réelle opportunité de dynamisation des territoires, avec une place particulièrement importante pour le vélo. Dans le cadre du développement d'un itinéraire fluvestre, la dimension collective représente une véritable clé de réussite. Celle-ci est présentée dans cet atelier au travers de différents retours d'expériences.

La gouvernance d'un itinéraire vélo, un exemple inspirant

Un comité d'itinéraires se résume en un collectif, qui réunit différents partenaires qui sont des collectivités (région, départements, EPCI) et structures associées (ADT, OT...), ainsi que VNF, tous concernés par la thématique véloroute. Sa mise en place implique l'identification d'un chef de file, véritable chef d'orchestre pour coordonner le collectif. Ses acteurs s'organisent pour financer le projet dans sa globalité, et mettre en place un plan d'actions pour l'ensemble de l'itinéraire. Des Comités de pilotage sont constitués pour valider la stratégie et les financements.

Dans le cadre du développement du tourisme à vélo, VNF est un acteur incontournable car de nombreuses véloroutes sont construites sur le domaine public fluvial. L'Etablissement intervient à plusieurs titres dans les comités d'itinéraires : au niveau des comités de pilotage et des comités techniques. Parmi les actions menées au sein des 3 thématiques identifiées se trouvent : infrastructure (faciliter la concrétisation de conventions de superposition d'affectation), services (faire le lien sur les sites fluviaux existants, mettre en place des appels à projets, comprendre les usages, ...), communication (intégrer la dynamique vélo dans les actions de communication). VNF participe à deux comités d'itinéraires : le Canal des 2 Mers à vélo et la Voie Bleue. Son implication va s'accroître dès 2023, avec une contribution financière annuelle à travers les comités d'itinéraire.

Collaboration entre acteurs privés et publics

La Compagnie des Canotiers Rhône-Saône a contribué à l'étude d'identification des potentiels sur les circuits bateau/vélo le long de l'Oise. Le produit étant peu répandu en France, l'idée est de s'appuyer sur l'expérience d'un opérateur et sa connaissance du marché. Ce travail fonctionne en plusieurs étapes : l'identification du milieu, et besoins en aménagements et équipements (phase de test par la découverte des rives et aménagements), puis la définition d'un catalogue de circuits clés en main (temps de navigation, vélo, possibilité de boucles, irrigation des territoires, ...).

Christophe Courcaud, consultant Google Maps, accompagne et assiste des collectivités pour la mise en avant de destinations. Les clients peuvent plus généralement être des porteurs de projets, partenaires privés, marques de destination souhaitant accroître la visibilité de leur destination. Les solutions proposées n'impliquent aucun frais d'hébergement, le client est maître des données qui sont publiées à travers d'un compte de la destination avec un Copyright. 3 moyens permettent de valoriser des destinations touristiques : intermodalité (horaires de bus, ferry, etc...) ; création de POI (départ itinéraire randonnée, restaurants, etc...) ; cartographie 360 ° (en vélo, bateau, etc...). Ces actions sont finançables par fonds LEADER et FEDER.

Déclinaison en matière de services

L'Association Lys sans frontière a été créée suite à la volonté politique de communes de se fédérer dans l'optique de réappropriation de la voie d'eau et ses abords par les habitants, et pour développer le tourisme. Dans ce cadre des hébergements de type éco-lodges (labellisés Accueil Vélo) ont été développés de manière cohérente le long de la Lys, à l'échelle franco-belge. Ce produit présente une fréquentation importante avec 644 nuitées pour 1630 personnes accueillies. 45 % des clients viennent des Hauts de France, 40% de France (hors HDF), et 15% sont étrangers (dont la moitié est originaire de Belgique). L'attractivité de cet itinéraire passe par la création de produits variés sur différents loisirs (ex : circuits vélo avec haltes thématiques).

Sur le Rhône, la Compagnie des Canotiers Rhône-Saône adopte également une vision d'ensemble pour développer son offre boat&bike. Les problématiques suivantes interviennent : où s'arrêter ; où aller ; où revenir ? La

communication est primordiale pour identifier le service et le lieu. « Venez avec votre vélo ! On vous embarque ». L'intervention des collectivités est alors importante pour signaler l'offre, l'amélioration de la visibilité des points de départ (ponton) représente pour cela un point clé.

Déclinaison en matière de promotion et commercialisation

Lys sans Frontière agit pour la promotion et la valorisation de la Lys dans une démarche collective. L'association met en place de multiples solutions de communication : édition de guide et carte (la Lys en roue libre, carte du réseau point-nœuds) ; communiqués de presse thématiques ; campagne de promotion estivale (BFMTV HDF, WEO) ; réseaux sociaux (intervention d'influenceurs et d'utilisateurs, page Facebook) ; événements (Le Raid des canaux, ...) ; planificateurs d'itinéraires. Une signalétique incite à s'orienter vers la voie d'eau depuis les villes à proximité, et permet la réalisation de petites boucles à proximité des sites d'intérêt touristique. Une solution de Marketplace, capsurlarivieredor.com a été développée afin de commercialiser l'ensemble des services et produits offerts sur le territoire.

Pour la Compagnie des Canotiers Rhône-Saône, combiner les forces et les modes de transport permet de mieux commercialiser le produit. La structure propose des circuits combinés avec train à vapeur, vélo, bateau. Cette combinaison novatrice est attractive pour une clientèle intéressée par des séjours de 2 jours (ou plus) sans voiture. Dans ce cadre la mise en place de partenariats locaux solides permet de créer une boucle intéressante en intermodalité.

Gouvernance fluvestre

Le contrat de développement fluvestre est un outil grâce auquel les acteurs d'un territoire lancent une dynamique pour construire une destination fluvestre. Les acteurs déterminent une stratégie de développement déployée au travers d'un plan d'action sur 5 ans, prenant en compte les attentes des clientèles fluviales et fluvestres ainsi que les spécificités touristiques du territoire. Ils définissent également la gouvernance en charge de l'animation du contrat.